

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
COMMUNE DE CONTAMINE-SUR-ARVE**

-----

**SEANCE DU 03 DECEMBRE 2019**

L'an deux mil dix-neuf, le 03 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gilles ANCRENAZ, 1<sup>er</sup> Adjoint

Nombre de conseillers municipaux

En exercice : 19  
Présents : 14  
Votants : 16

**Présents** : ANCRENAZ Gilles ; BALLARA Patricia ; BIMBERT Joëlle, FAMEL Emile ; GRELAZ Bruno ; GUY Pierre ; LHOTE Marilyn ; LOPEZ Maria, ; MERMOUX Serge ; SALZARD Christophe ; SAULNIER Arlette ; TROGER Jean-Luc ; VANDEMAELE Sylvie ; WATT CHEVALIER Aline

Vote

Pour : 16  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Absents excusés**: SAVOINI Serge donne pouvoir à ANCRENAZ Gilles ; TUR Thierry donne pouvoir à Aline WATT

**Abstente** : ANCRENAZ Aurélie, COMTE Rachel, KRAFFT Agnès,  
Secrétaire de séance : LOPEZ Maria

Date de convocation : 26.11.2019

**Délibération n° 02/12/2019**

**Objet : Revalorisation des tarifs des équipements municipaux**

Les tarifs des équipements municipaux ont été revalorisés par délibération n°03/01/19 du 15 janvier 2019. Au regard de l'évolution des charges afférentes à ces salles, il est proposé d'appliquer sur la majorité de ces tarifs une augmentation basée sur l'augmentation du coût de la vie. Les tarifs des emplacements des terrasses et des taxis sont, quant à eux, basés sur l'indice des loyers commerciaux et leur revalorisation se fait selon cet indice. Il est donc procédé à l'étude de la revalorisation de ces tarifs.

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire** et après en avoir délibéré  
A l'unanimité

- **DECIDE** de revaloriser les tarifs de la salle polyvalente fixés comme suit :

Salle polyv. <i>Habitants de Contamine</i>	Salle polyv. <i>Assoc° de Contamine – Manifestation lucrative</i>	Salle polyv. <i>Assoc° de Contamine – Manifestation non lucrative</i>	Salle polyv. <i>Assoc° hors Contamine</i>	Location de tables et bancs- <i>Par tranche de 5 tables / bancs</i>	Emplace- ments de taxis	Tarif des terrasses pour les commerces
574 €  (caution : 800 €)	190 €  (caution : 800 €)	63 €  (caution : 800 €)	574 €  (caution : 800 €)	32 €  (caution : 100 €)	38 € annuel	2,15 €/m <sup>2</sup> /an
<b>Concessions 15 ans</b>	<b>Concessions trentenaires</b>	<b>Columbarium 15 ans</b>	<b>Columbarium 30 ans</b>			
158 €	267 €	320 €	588 €			

**Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré**

A l'unanimité

- **AUTORISE** le Maire ou son représentant légal à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2020 dans l'attente de l'adoption du budget primitif 2020, dans la limite de 25 % des dépenses réelles d'investissement inscrites au budget de l'exercice précédent et selon l'affectation détaillée
- **INVITE** le Maire à poursuivre l'exécution de la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme

Délibération devenue exécutoire compte tenu :

- de sa réception en Sous-Préfecture le : 10/12/19

- de sa publication le : 11/12/19

Pour le Maire absent, le 1<sup>er</sup> Adjoint

Gilles ANCRENAZ

Pour le Maire absent, le 1<sup>er</sup> Adjoint

Gilles ANCRENAZ



A large, stylized signature in black ink, written over a circular blue official stamp. The signature is highly cursive and loops around the stamp.



A second, identical large, stylized signature in black ink, also written over a circular blue official stamp.